

Palais Neptune - Toulon

Salle Bonaparte

Mercredi 15 mars 2023

« Science et Société » : le débat

09h00 – 12h15 : Le temps chez les philosophes

Professeur Philippe GRANAROLO, agrégé de philosophie, docteur d'État ès-Lettres, Académicien du Var, écrivain et conférencier

« Nietzsche par-delà les clichés »

Professeur Jean DHOMBRES, mathématicien et historien des mathématiques français, Directeur d'études en histoire des sciences exactes à l'EHESS,

« Les boucles que le temps fait »

Professeur Pascal CASANOVA, professeur de Lettres, écrivain et conférencier,

« Victor Hugo et l'affaire Claude Gueux : vérités et mensonges romanesques »

La session de la matinée sera animée par

Cynthia COLMELLERE, Maître de conférences en sociologie, CentraleSupélec Chercheure à l'IDHES, ENS Paris-Saclay Directrice adjointe à la recherche, Graduate School Humanités et Sciences du Patrimoine,

Frank JOVANOVIC, Professeur titulaire d'économie et de finance, École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ,

Jean-Marc GINOUX, Maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'université de Toulon, Dr. en Mathématiques, Dr. en Histoire des Sciences, membre associé de l'Académie du Var.

14h00 – 15h45 : L'exposition des mineurs aux violences sexuelles : un phénomène en recrudescence ?

En présence de Madame Dominique BROGI

Docteur Carole JAMET, médecin généraliste CHU de Rennes

Claude ARDID, journaliste agence CAPA

Adjudante Elodie REYSSET, commandante adjointe de la MPF à la Valette du Var

Professeur Pierre BENGHOZI psychiatre

16 heures – 17 heures 45 : La protection des victimes de violences intra-familiales : focus sur la pratique

Docteur Etienne ALLIOT, Médecin légiste et expert judiciaire

Docteur Quentin BERL, Gynécologue auprès du Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon la Seyne, référent VIF auprès du CHITS

Madame Audrey GUENET, coordinatrice des points rencontres parent /enfant au sein de l'association AXIS

Virginie PEYRÉ Auteure et conférencière

Les deux sessions de l'après-midi seront animées par

Maître Aurore BOYARD,

Avocate spécialiste en droit de la famille, des personnes et du patrimoine et membre du comité national des ordonnances de protection, membre associée de l'Académie du Var.

